



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice-générale de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal de Stukely-Sud le lundi 15 octobre 2019 à 19h00 au 101, place de la Mairie.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure n° 2019-00084 suivante :

Nature et effets : Demande de dérogation mineure afin de régulariser l'implantation d'une remise existante située à 1.2 mètre de la ligne latérale Nord plutôt qu'à 2 mètres, un **empiètement de 0.8 mètre**. La situation de l'immeuble n'a pas changée depuis l'achat par le propriétaire actuel en 2003. Une demande d'agrandissement de la remise a été faite mais la situation doit être régularisée considérant l'article 3.5 du règlement de zonage et l'impossibilité de reconnaître le droit acquis de l'implantation de la remise.

Identification du site concerné :

524, ch. du Bois
Stukely-Sud, QC J0E 2J0
Maticule (s) : 8821-15-2767-0-000-0000
Lot (s) : 2 456 330
Zone : RUR-10



Au cours de cette assemblée, le conseil entendra tout intéressé qui désire s'exprimer relativement à cette demande.

DONNÉ à Stukely-Sud ce 30^e jour du mois de septembre deux mille dix-neuf.

Louissette Tremblay

Louissette Tremblay

Directrice générale - secrétaire trésorière

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie avoir publié l'avis public ci-joint, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 30^e jour du mois de juillet 2019 entre 9 et 16 heures.

Donné à Stukely-Sud, ce 30^e jour du mois de juillet deux mille dix-neuf.

Louissette Tremblay

Louissette Tremblay

Directrice générale - secrétaire trésorière